

*CERCLE d'ÉTUDES
du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de SOSPEL*

*OU
CAHEGNE*



Photo Iris Blancardi

“Ou cahagne” était le lumignon simple et rustique que les Sospellois accrochaient le plus souvent dans la cheminée. Ses origines se perdent dans la nuit des temps.

Avec sa mèche baignant dans un fond d'huile d'olive, il répandait une petite et douce lumière bien utile pour se déplacer dans la maison ou l'écurie.

Dans ce bulletin, le Cercle souhaite apporter quelques petites lueurs sur divers aspects de l'Histoire et du Patrimoine de Sospel :

** Du Prieuré bénédictin “de Verçs” à la “Madona d'a Comenda”.*

** Les institutions municipales sospelloises, des années 1944 et 1945.*

2006 - N° 2

Du Prieuré bénédictin “de Vercs” à la “Madona d’a Comenda”



*Adi usq; ad finē maledictionib; ar̄. de vercs
Anno ab incarnac̄. dñi nr̄i ihu xp̄i. o. xc. v. p̄mo die oct̄b*

“An de l’incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1095, le premier jour d’octobre”

L’original, folios 78 et 79 recto, du Cartulaire de Lérins, était intitulé “de Vercs”, mais ce toponyme dialectal a été latinisé dans le texte et ultérieurement en “loco de Virgo, de Virga ou de Virgis”.

Sur la rive droite de la Bévéra, entre les vallons du Guiou et de Parais, la chapelle dite de la “Madona d’a Comenda” a été un sanctuaire étroitement lié à l’histoire de l’Abbaye de Lérins et du bassin de Sospel, où s’est exprimée la ferveur religieuse des habitants du bassin, pendant presque un millénaire.

Une charte du XIe siècle

C’est avec ce texte, daté de 1095, que l’église est entrée dans notre histoire locale. Le lieu de culte et les terres voisines étaient alors la propriété d’une petite communauté rurale qui, par un acte notarié, a cédé le tout aux moines bénédictins de l’Abbaye de Lérins.

Le document, rédigé en latin médiéval, utilisait un terme unique pour la vallée : “*basilica de Santa Maria... cum omni juri basilica*”, impliquant une fonction spécifique, peut-être sépulcrale ou avec une présence antérieure de religieux ?

Dix-sept donateurs, de sexe masculin, étaient mentionnés avec leur filiation. Au XIe siècle, il s’agissait simplement des noms de baptême latinisés qui souvent sont devenus des patronymes régionaux : *Adalgiso (Augis) ; Alberti ; Arnaldi ; Auberti ; Conradi ; Gandulfi ; Johannes (Gioani) ; Milo ; Petri (Peire) ; Raimbaldi ; Rustico ; Tadolaigo*.

Deux des personnes citées portaient cependant un patronyme composé pouvant se rattacher à leur activité : “*Petrus Presbiter*”, prêtre de son état, et “*Tadolaigo Ferario*”, possible forgeron. Il s’agissait alors des membres les plus marquants d’un groupe rural au Moyen Âge.

Ces propriétaires précisaient “*vivre sous la loi romaine*”, loi qui imposait un acte écrit pour toute donation, afin d’assurer la perpétuité et la certitude du don à travers les siècles.

Au monastère de Lérins, ils offraient l’intégralité de leurs droits avec les accès, troupeaux et pâturages.

Ils confiaient aux moines “*tout ce qui se trouvait dessus et dessous*”, c’est-à-dire aussi leurs défunts.

Selon les paroles de l’Evangile, ils espéraient “*recevoir au centuple et jouir ainsi de la vie éternelle*”.

D’après le nombre des donateurs, la basilica aurait pu desservir un habitat d’une centaine de personnes, résidant à proximité.

Peut-être, voulaient-ils aussi pérenniser la présence religieuse sur le site, alors qu’une concentration et un développement urbain s’effectuaient dans un autre secteur de la vallée.

L’acte a été signé “*in loco Cespedelli*”, donc un lieu différent de celui de Vercs. Ce “*Cespedelli*” était la première mention d’une agglomération sospelloise, à l’emplacement imprécis, mais déjà dotée d’un notaire.

Vercs devenait une possession lérinoise, avec un Prieur aidé de quelques moines. Dans le bassin de Sospel, ils ont appliqué la règle de Saint-Benoît : prières liturgiques, méditation des textes sacrés et activités paroissiales, accompagnées de la pratique de l’artisanat et de la mise en valeur des terres par des ouvriers agricoles. On peut noter qu’au XXe siècle deux métayers étaient nécessaires sur le domaine.



*Statue polychrome
de la
Madona d’a Comenda*



*Vierge à l’Enfant,
jouant avec
la broche de Marie*



*Exposée à Nice
en 1926*



*Proclamée Reine
de Sospel en 1945*



*Actuellement
disparue*

L'origine du nom du lieu - La charte originelle mentionnait le lieu-dit "de Vercs".

Les toponymes "de Virgis ou de Virga" sont des latinisations du terme local.

Le glossaire médiéval "Du Gange" permet de le rapprocher du mot latin "Verceillum = étendue herbeuse", dont l'évolution a donné "Ver = pré" en roman. On peut donc penser au vocable "N.D. des Prés" que l'on retrouvait à Levens par exemple.

Le Prieuré à l'époque médiévale

Au XIe siècle, avec la présence des barbaresques en Méditerranée, la nécessité de fortifier les Iles de Lérins devenait évidente. En ce sens, le Pape Urbain II a pris une décision importante, en 1093 : il détachait l'Abbaye de Lérins de celle de Cluny et lui donnait son indépendance, en l'exemptant, ainsi que ses possessions, de toute juridiction épiscopale. Cette autonomie a transformé progressivement le refuge des moines, voué à la prière, en une véritable seigneurie ecclésiastique, en relation avec le pouvoir temporel.

Des rapports aussi bien politiques que religieux ont existé entre les Comtes de Vintimille et les Abbés de Lérins. Ces liens se sont concrétisés par des cessions d'églises ou de biens propres aux Comtes. Mais aussi avec la donation des lieux de culte de deux communautés du Comté : la plus importante par Saorge, en 1092, et Vercs en 1095.



La chapelle et la ferme, début XXe siècle

Martin, évêque de Vintimille, approuvait la cession de Vercs, au XIIIe siècle.

En 1229, Guillaume, un autre évêque vintimillais, autorisait tous les Sospellois à verser des legs pieux au prieuré de Vercs et à le choisir comme lieu de sépulture, (de même que Saint-Gervais et les églises paroissiales de la Cité).

Dans une bulle papale de 1259, Alexandre IV confirmait toutes les possessions de l'Abbaye, dont "l'église Sanctæ Mariæ de Vers, du diocèse de Vintimille, avec terres, vignes et possessions..."

Enfin en 1304, Othon céda au monastère de Lérins tous ses droits de collation concernant "la Beata Maria de Verx", c'est-à-dire tous les bénéfices et droits qui appartenaient encore à l'Evêché.

Malgré sa puissance temporelle et sa richesse, l'Abbaye de Lérins était touchée par la décadence bénédictine et le relâchement de la vie monastique.

Au XIVe siècle, cette situation était aggravée, en Provence, par la guerre, les bandes armées et les épidémies. Des moines énergiques ont tenté d'enrayer ce déclin avec plusieurs décisions du chapitre général ou des réformes statutaires. Voici quelques unes des décisions du Chapitre qui ont concerné le Prieuré :

— En 1353, le Chapitre imposait au Prieuré de Virgis la présence d'un prieur et d'un moine. Le prieur Guilermo Laugeri céda un champ et une terre en contrat d'emphytéose à un natif de Sospel (ce type de contrat dissociait le droit de propriété et le droit de jouissance qui pouvait être cédé contre redevances).

— En 1358, Hugo, prieur de Virgis, participait au chapitre général.

— En 1378, le Prieur exposait au Chapitre la situation de son prieuré et la nécessité de réparations.

— Le 31 novembre 1382, le Chapitre, jugeant insuffisant le revenu de 14 florins annuel, a rattaché le Prieuré à "l'ouvrerie de l'Abbaye", organisme chargé de pourvoir aux besoins de ses religieux.

— En 1400, le Prieuré a été confié à Jean Combes, comte de Collirac.

— En 1424, un nouveau Prieur était désigné, il louait une terre en 1426.

— Selon l'article vingt-sept des statuts de 1453, le "camérier de l'Abbaye, chargé du temporel de la communauté, était nommé à titre perpétuel".

Pour le vestiaire des religieux, Jean Vallette, prieur de Verx, a reçu 3 florins de celui-ci.

Mais le prieuré continuait sa longue période de déclin.

Vers 1464 les bénédictins ont quitté la vallée de la Bévéra pour retourner à Lérins, déjà atteint par "la plaie de la commende".

Dans son "Istoria della Città di Sospello Turin - 1728" Sigismondi Alberti a consacré le chapitre XXII à la "Comenda de Santa Maria de Virgis".

Après avoir loué l'activité religieuse et paroissiale des moines durant plus de trois siècles, il écrivait :

"Un si grand bien a été interrompu par des désordres militaires et de pestilentielle maladies ; d'où ne trouvant plus de personnel pour cultiver les terres, il manquera aux moines les revenus et les subsistances, ce qui a réduit considérablement leur nombre".

Della Comenda di S. Maria de Virgis

Aux origines, le chapitre général des moines participait à la bonne gestion de l'Abbaye et choisissait son Abbé. Puis le pouvoir temporel est passé dans les seules mains de l'Abbé, ce qui a suscité des convoitises.

Le mécanisme de la commende a débuté en 1464 lorsque le Pape a nommé l'évêque de Grasse, Abbé de Lérins, et, à nouveau, un de ses favoris en 1482.

Par sa situation, l'Abbaye de Lérins représentait une position militaire stratégique. Elle devenait un enjeu politique entre la papauté et le roi de France, qui n'eut de cesse de nommer des Abbés, comme le Pape.

Des lors, tous les biens de l'Abbaye ont été gérés par des clercs ou par des laïcs non moines. Le commendataire, au titre héréditaire, gardait la plus grande partie des revenus perçus, laissant la part congrue aux religieux.

Sigismond Alberti a également rapporté la "ronde des commendataires de Virgis" :

A la fin du XVe siècle, la première commende a échu à Carlo Grimaldi "pour vivre commodément", lequel l'a cédée à Jean Toesca en 1507.

A sa mort, Clément VII l'a octroyée, en 1523, à Francesco de Bartolomeis, alors âgé de 8 ans !

Après un litige avec un archidiacre de Grasse, le Pape a confirmé dans ses droits l'Abbé de Bartholomeis, noble sospellois.

Contre une pension de cent écus d'or, celui-ci l'a cédé à son frère Clément qui à son tour s'est démis du bénéfice en faveur d'Antoine de Bartolomeis.

Antoine l'a conservée jusqu'en 1594. puis il a renoncé "à la Comenda de Santa Maria de Virgis", au profit de l'abbé Jules Rici, contre une pension de cent écus d'or.

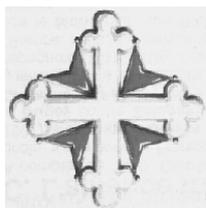
Avec l'appui du duc Charles Emmanuel, une bulle papale a confirmé la cession, bien que Lérins ait cherché à reprendre la possession de son prieuré.

Deux documents du XVIe siècle mentionnaient :

- *le regroupement des preuves canoniques et juridiques de l'appartenance au monastère de Lérins.*

- *"l'église assez belle, bien couverte et bien fermée ... contiguë à cette église se trouve la maison où l'on peut habiter, avec un fenil (feniera) où l'on rentre les foins dudit prieuré".*

L'Ordre des Saints Maurice et Lazare



Ordre des SS. Maurice et Lazare (1572)

Croix verte à huit pointes de St-Lazare

Croix blanche tréflée de St-Maurice

L'attribution de la Croix devint rapidement un moyen d'honorer les sujets du Duc de Savoie.

Finalement, le 15 juin 1604, le Pape Clément VIII incorporait 24 bénéfices dans les biens de l'ordre militaire des Saints Maurice et Lazare, dont "Santa Maria de Virgis et San Gervasio de Sospello".

Divers membres de la famille des Rici ont reçu la croix de Chevalier de l'Ordre, avant de prendre possession de la Comenda.

Voici les bénéficiaires cités par S. Alberti :

- * *Don Fabritio Rici, premier gentilhomme de bouche de S.A.R., en 1608.*
- * *Don Ricio de Rici en 1644.*
- * *Don Giovanni Battista Rici en 1652.*
- * *Don Imperiale Rici, son fils, en 1663.*
- * *Don Carlo Maurizio Rici, en 1684, fait chevalier dans la chapelle St-Maurice des Capucins.*
- * *Don Giovanni Battista Rici, en 1693. Il a reçu la croix de chevalier en 1697, à cause de son jeune âge et de la présence des Français, à Sospello.*



L'intérieur de la chapelle du XVIIe / XVIIIe siècle

En 1728, l'historien sospellois décrivait un domaine fertile, situé entre les vallons du Schinardo (Guiou), du Paraïs et la Bévéra. Celui-ci était composé de vignes et champs, de pâturages, d'une châtaigneraie, d'un bois de chênes et les rives étaient garnies de myrtes, recherchés et utilisés, dès le Moyen Âge, pour la parfumerie et la tannerie fine.

La Communauté de Sospel n'a jamais pu incorporer ces terres de Vercs dans son terroir et les soumettre à ses bans de pâturages, malgré un procès encore intenté au XVIII^e siècle.

Les revenus de la Comenda étaient de 60 écus en 1604, ils sont passés à 240 écus en 1632.

Cette dernière était également propriétaire de : 6 champs à la Piastra, 1 à Gagnola ; 3 vignes à Barbon, 8 à Roseas, 2 à Aneglia (Nieia), 1 à l'Ibac, 1 à Ste-Marie. 3 vignes, 2 maisons et champs à Piaon ; 5 maisons dans la Cité ainsi que des chapelles superposées de "Santa Maria dell'Alba", au quartier Sainte-Marie.

Les Pénitents Rouges s'y rendaient en procession au XVIII^e siècle.

Ces chapelles ont été les seuls édifices ouverts au culte lorsque les troupes révolutionnaires ont occupé Sospello.

Un Bien National au XIX^e siècle

En 1793, après l'arrivée des troupes françaises, le domaine a été saisi et vendu comme "Bien National".

Dans la matrice cadastrale de 1806, "la Commenderie de Virgis" était la propriété de Faraut Antoine de Menton (n° 734) . "La parcelle E 722 comprenait : 18 sestiars de prés et vergers ; 8 sestiars de vignes ; 42 sestiars de champs (terres à céréales) ; 30 sestiars de bois et des pâturages ; le tout pour une valeur cadastrale de 454 livres".

Un castrum construit, autrefois, sur le "Baous d'a Madona" dominait le domaine. La tradition locale rapporte que pendant cette période la statue de la Vierge a été cachée dans une grotte du baous.

Retour à la tradition au XX^e siècle

Aucun vestige de la construction médiévale ne subsistait au début du XX^e siècle. L'édifice religieux, visible sur les photos de cette époque, était placé au centre d'un corps de bâtiment agricole. Ses dimensions intérieures étaient de 22 mètres de long sur 6 mètres de large.

Au XX^e siècle, les Sospellois désignaient le site sous le vocable de la "Madona d'a Comenda."



Les Sospellois à la Comenda, au début du XX^e siècle

Cette chapelle du XVII^e ou XVIII^e siècle, a été probablement restaurée plusieurs fois.

Elle a été encore bénie le 9 août 1865 et son chemin de Croix a été remis en place le 7 juillet 1885.

Perpétuant une ancienne tradition, les Pénitents Blancs de la Sainte-Croix de Sospel participaient à l'office religieux célébré annuellement en l'honneur de Notre-Dame de la Comenda.

Leurs statuts de 1901 comportaient une procession à la chapelle le matin du 15 août, avec la messe à 8 heures. Dans la première moitié du XX^e siècle, le Marquis de Monléon était le propriétaire de la Comenda.

Les Pénitents blancs à la Comenda, en 1938



Au retour de l'évacuation du village, en juillet 1940, les Sospellois ont immédiatement remercié la Vierge en organisant un pèlerinage sur le site.

A la fin des épreuves de la dernière guerre mondiale, au mois de mai 1945, l'antique statue a été transportée dans la cathédrale Saint-Michel où le chanoine Gouget l'a consacrée "Reine de Sospel".



Place Saint-Michel, mai 1945

"Sospel renouvelle son antique zèle et sa piété. Ave Maria !"

Dans les années 1970 la chapelle menaçait ruines et les offices religieux ont été interrompus.

Actuellement, le domaine a été entièrement restauré, mais la vénérable statue de la Vierge a disparu et la messe traditionnelle n'a pu être maintenue.

Les institutions municipales sospelloises, au cours des années 1944 et 1945.

Dans la nuit du 14 au 15 août 1944, les forces américaines débarquaient sur les plages varoises. Avec l'aide des F.F.I. elles atteignirent l'Escarène à la fin du mois et Menton/Castellar les 6 et 7 septembre.

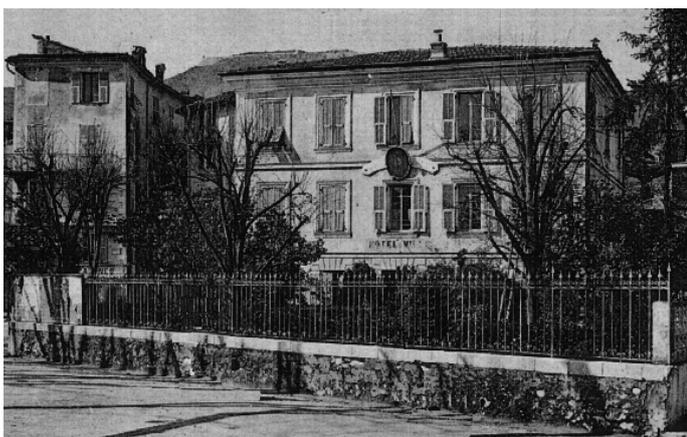
Exceptées les vallées de la Roya et de la Bévéra, la presque totalité du département des Alpes Maritimes était alors libérée de l'occupation allemande.

Cependant, une partie des troupes allemandes en retraite s'était retranchée dans le massif de l'Authion. Au sud du massif, la cuvette de Sospel était pratiquement encerclée par les Alliés, début septembre. Isolé du reste du Département, Sospel est resté sous le feu des batteries américaines du 2 septembre au 28 octobre 1944, avant d'être évacué à son tour.

Dès la prise de pouvoir, dans les différentes villes ou villages des A.M., les forces de la Résistance ont installé, de gré ou de force, des Comités Locaux de Libération et un Comité Départemental de Libération pour Nice, à la place des Municipalités nommées par Vichy. Ces C.L.L. ou C.D.L. se sont ensuite érigés en Délégations Spéciales jusqu'aux élections de 1945.

A Sospel, cette transition n'a pu se faire qu'après le 28 octobre 1944. Pendant l'isolement du village, le Maire, toujours en exercice, a constitué un Comité de Salut Public, pour répondre aux exigences allemandes et aux besoins de la population.

Les témoignages restituent une histoire vivante. Mais soixante ans après ces événements, les souvenirs à caractères politiques deviennent difficiles à préciser et ils sont souvent subjectifs et contradictoires.



La Mairie de Sospel avant 1944

Cependant, des documents d'époque subsistent :

* **à la Mairie de Sospel avec** : "*Le Registre des Délibérations du Conseil Municipal*".

* **aux Archives Départementales des A.M., dans les dossiers E 049 - 4 H 17 et 21** : deux bulletins manuscrits, du lieutenant Kramer et du Maire — Trois feuilles du "*Comité de Salut Public*", une "*Liste des otages*", une "*Liste de travailleurs*", dactylographiées.

* **dans la presse locale** : "*L'Eclaireur et Le Petit Niçois*", remplacés par "*Le Patriote et Combat*".

Ces documents permettent un récit chronologique des événements, toujours susceptible d'être complété.

La fin du régime de Vichy

M. DOMEREGO Michel était encore "*Maire de Sospel*" en 1944. Sa première élection datait du 11 avril 1920. Sans étiquette politique bien marquée, avec sa municipalité il défendait une identité sospelloise où l'agro-pastoralisme tenait encore une place importante.

Ses mandats successifs s'étaient étalés sur deux décennies de prospérité relative pour le village.



(Document Pierre Domerego)

Cérémonie au monument aux morts. M. Domerego, se trouve devant la Mère Supérieure. M. Albin est en retrait à gauche.

Après juin 1940, M. Domerego avait prêté serment au Gouvernement de Vichy qui l'avait maintenu à son poste. Ancien combattant de la guerre de 1914/1918, il avait vivement protesté lorsque les troupes italiennes d'occupation avaient voulu accrocher leur drapeau à la façade de la Mairie.

En mai 1944, il était nommé "*membre du Conseil Départemental des Alpes Maritimes*", en remplacement du Docteur Saramito.

A cette date, son Conseil Municipal était le suivant : *Albin Michel et Truchi Jean, adjoints ; Orenge Joseph ; Ghibaut Joseph ; Albin Charles ; Domerego Léon ; Bianc Victor ; Cairaschi Paul ; Bensa Victor ; Garaccio Pierre ; Raibaut Vincent ; Gaziello Jean ; Mme Saramito Emma ; Damilano Joseph ; Albin Paul ; Pégliion Louis ; Tardivo Joseph, soit 17 membres.*

Les séances ordinaires du Conseil avaient lieu tous les deux mois, à 20 h 30. Au premier semestre 1944, trois séances ont été consignées au "*Registre des Délibérations*" : le 4 février, le 25 avril et le 17 juin.

Parmi les délibérés mentionnés on pouvait citer : des réceptions de travaux ; les frais de gestion pour la voirie rurale et urbaine confiée au service des Ponts et Chaussées des A.M. ; des allocations aux infirmes ; le budget primitif ; le remplacement de l'octroi par une taxe locale (0,75 %) sur les prix de détails et services.

A la séance du 17 juin, seule une lettre du Préfet faisait "appel à la générosité des communes en faveur des populations de Nice et de sa banlieue durement touchées par les bombardements du 26 mai". Elle rappelait les dures réalités de la guerre et les 384 victimes civiles de cette journée. Le Conseil a voté un secours de 15 000 francs.

— Jusqu'au mois d'août les services de la Mairie ont fonctionné normalement. Pour les besoins de la population, au hasard du journal "Le Petit Niçois", on trouvait des avis concernant : les tickets de travailleurs de force, les bons de pétrole et d'alcool, les tickets d'alimentation, l'impôt-métal contre du sulfate de cuivre, des bons d'huile et de graisse, etc...

— La Mairie et la Gendarmerie devaient également satisfaire aux injonctions de l'armée allemande : réquisitions de travailleurs et service des gardes-voies.

Début août, quinze "Partisans", dont trois étaient d'origine sospelloise, ont été capturés dans la forêt de l'Albarea et emprisonnés à la caserne Salel.

Le 12 août 1944, ils étaient condamnés à mort par un tribunal militaire allemand.

Dans le journal "L'ERGOT", paru à Nice de 1944 à 1946, le **Commandant Zuccarelli, ancien délégué du Service des Recherches des Crimes de Guerre** a publié certaines de ses enquêtes. Voici un extrait du **n° 75 du 10 mars 1945**, concernant l'Albarea :

"... A 12 heures, le Maire reçoit un coup de téléphone : Quinze francs-tireurs, s'écrie une voix boche... seront exécutés immédiatement sur la place de la commune. Cette communication laconique et brutale oblige le Maire d'intervenir immédiatement auprès de l'autorité occupante pour que l'exécution n'ait pas lieu sur la place publique devant la population".

"... A treize heures, nouveau coup de téléphone : L'exécution a eu lieu dans la propriété Gianotti, près de la gare... Venez immédiatement procéder à l'inhumation sur place, sans aucun cortège, et surtout sans manifestation ; M. le Maire, vous en êtes personnellement responsable..."

L'enfouissement doit avoir lieu sur place, dans une fosse commune que vous ferez creuser par des jeunes gens du village. Aussitôt après cette communication, le Maire avec son Adjoint, accompagnés du Curé de la paroisse, se rendaient sur les lieux. Le Maire prit la décision d'enfreindre les ordres... il fit transporter sur la camionnette les quinze cadavres au cimetière".

Le dernier numéro du "Petit Niçois" a paru le 18 août 1944 avec cet avis des autorités allemandes : "Circulation autorisée seulement entre 14 et 18 h".

Le 28 août Nice se libérait et le 2 septembre le Gouvernement Provisoire de la République nommait le Préfet Paul Escande. Ce même jour les premiers obus tombaient sur Sospel.

Le Comité de Salut Public

Sous des salves d'obus quotidiennes, les Sospellois étaient condamnés à vivre dans les caves. Aucune relation n'existait plus avec les autorités du département. M. Domerego restait le seul responsable de la population sospelloise et il devait se plier aux ordres du *Commandant d'Armes de la place de Sospel*.

Rapidement, des mesures ont été décidées pour distribuer le peu de denrées existantes. Avec les premiers morts et blessés, puis l'incendie de l'hôpital, le 11 septembre, la situation sanitaire était devenue inquiétante.

— **Le vendredi 29 septembre**, les Allemands évacuaient la population mouloinoise vers l'Italie et avertissaient M. Domerego qu'une même décision serait prise pour celle de Sospel,

Le Maire s'y était fermement opposé et les Sospellois n'ont pas quitté leur village, mais cinq otages ont dû répondre de leur soumission.

Ce même jour, M. Domerego avait fait le vœu, au nom de la population sospelloise, de construire une chapelle à Saint-Gervais, afin d'attirer la "Miséricorde Divine et mettre fin au terrible fléau de la guerre".

— **Le dimanche 8 octobre**, le Maire recevait un billet "à l'ordre du lieutenant Kramer" qui réclamait "d'engager dix travailleurs pour lundi matin à 7 heures 1/2"... et "deux ou trois femmes (ou hommes) pour travailler à notre cuisine" derrière le Perus.

— Le Maire de Sospel accusait réception de cet ordre et regrettait de ne pouvoir donner satisfaction avant mardi matin, pour les raisons suivantes :

"1°- Je réunis la commission, comme convenu avec vous, demain matin pour établir la liste des travailleurs susceptibles d'être requis".

"2°- Il est 18 heures 1/2, il fait nuit, la pluie tombe à verse et je ne puis circuler dans les abris où peuvent se trouver les hommes et éventuellement les femmes".



L'emplacement du Garage Albin

— **Le lundi 9 octobre 1944** - Le Maire décidait de donner une réunion publique afin de prendre les décisions importantes que réclamait la situation du village. Ci-dessous, le compte-rendu de cette réunion :

“A la suite des circonstances tragiques que nous traversons : front de guerre sur les montagnes environnantes ; isolement de la commune avec le reste de la France ; raréfaction des denrées alimentaires ; bombardements incessants du pays ; nombreuses victimes ; difficultés de soigner les blessés ; incendie de l’hôpital”.



L'école maternelle après le 28 octobre. (document J.P. Garacio)

“Le Maire a décidé de donner une réunion publique dans le garage-abri de Monsieur ALBIN Michel, Adjoint au maire”.

“Etaient présents : Domerego Michel ; Gouget, archiprêtre ; Duroux, percepteur ; Ozenda François ; docteur Caumes ; Damilano ; docteur Ravel ; Pastoris ; Saramito Julien ; Madinier Marius ; Diana Angelin ; Truchi de Moulinet ; Bosio ; Ducros, capitaine des douanes ; Boissier ; Pasqualini ; Macari Claude ; Ghibaut, douanier ; Addabo ; Nicolet Julien ; Fayet, receveur des indirectes ; Donato Henri ; Orengo Joseph ; Blancardi Célestin ; Baruchi, brigadier des eaux ; Ipert Bartélémy ; Cassini Joseph ; docteur Saramito ; Comiti Vincent ; Gaziello Jean ; Dugast Marcel ; Macron ; Albin Michel ; Gastaldi Angelin ; Blancardi Pierre ; Domerego Julien ; Macari J. ; Ramoino ; Raibaut J. ; Roze Eugène ; Cauvin Joseph ; Contes Antoine ; Chiabaut ; Cauvin Jean ; Contes Michel ; Albin Laurent ; Saramito Roger ; Ghibaut ; Piquet ; Albin Victor” ; soit 50 personnes : archiprêtre, fonctionnaires, docteurs et opinions diverses.

“Pour permettre de prendre certaines dispositions nécessitées par les événements, il est décidé de constituer un **Comité de Salut Public** qui aura pour mission de prendre toutes les initiatives indispensables à la vie du pays. Les personnes réunies font confiance au Comité ainsi formé :

- **DOMEREGO Michel, Maire, Président.**
- **GOUGET, Archiprêtre.**
- **ALBIN Michel. (Adjoint)**
- **COMITI Vincent.**
- **DUCROS, Capitaine des douanes.**
- **BOISSIER, Ingénieur T.P.E.**
- **TRUCHI, de Moulinet.**
- **BOSIO (Mme)”.**

“Les personnes présentes, à l’unanimité, flétrissent la conduite des membres du Conseil Municipal qui, à l’exception (du Maire) ; du Premier Adjoint ; de M. Orengo Joseph et de Mme Saramito, se sont complètement désintéressées de la cause publique”.

“A la demande présentée par les autorités allemandes de fournir journallement un certain nombre de travailleurs pour exécuter des travaux de défense, il est décidé que toutes les personnes de sexe masculin, âgées de 18 à 60 ans, c’est-à-dire nées entre l’année 1884 et l’année 1926 incluses, seront astreintes au travail obligatoire”.

“Après discussions, il a été retenu qu’un tirage au sort serait le moyen le plus équitable pour désigner ces travailleurs. Aucune abstention ne sera admise. Les malades devront se présenter devant une commission formée de tous les docteurs en exercice dans la localité et pour contraindre les autres, il a été décidé d’édicter ultérieurement des mesures adéquates”.

“Les Allemands demandent également que cinq otages soient désignés pour garantir la sécurité des troupes d’occupation. Après avoir longuement insisté auprès des officiers venus pour imposer cette mesure qui paraissait vexatoire pour la population, il a été admis que les otages pourraient être relevés toutes les 24 heures et que ceux-ci se rendraient tous les matins à la villa Fossati Jean pour être relevés le lendemain”.

“Ces otages seraient désignés suivant un tirage au sort quand aucune personne volontaire ne se présentera plus”. **Une liste journalière de cinq noms a été établie, du mardi 10 au samedi 21 octobre.**

— **Le mercredi 11 octobre** - Le Comité s’est réuni au “*Bar de la Poste*” pour établir, par tirage au sort, les listes de travailleurs.

Du jeudi 12 au mercredi 25 octobre, les personnes réquisitionnées avaient rendez-vous devant la mairie à 6 h 1/2 du matin, munis d’une pelle ou d’une pioche (à 5 h à partir du 13). Selon les témoignages une piste a été aménagée au quartier de Bassera.



(document Pierre Domerego)

Un coin du Bourg, après les bombardements.

— **Le samedi 14 octobre 1944** - Le Comité s’est réuni au complet à l’abri “Albin Michel”:

“Le Président fait connaître les difficultés du ravitaillement des hôpitaux. Pour éliminer certaines personnes vivant sans raison sur le compte des hôpitaux, il a été décidé de demander à ces établissements la liste des rationnaires non malades.

Et pour donner suite à certaines doléances et contrôler l’alimentation, il sera exigé que le menu soit affiché journallement”.

“Le Président fait ensuite connaître que quelques mauvais français exploitent encore la misère commune en faisant du marché noir. Que le nommé X... aurait vendu des œufs à 20 francs et un poulet à 400 francs et qu’il y aurait lieu de sévir énergiquement pour faire cesser cette pratique éhontée”.

“Le Comité sanctionne cet acte par le versement de la somme de 2000 francs, versée au ravitaillement et l’affichage de la faute et de la punition.

La Commission établit ensuite le prix courant des principales denrées qui peuvent encore exister”.

Le lundi 16 octobre - Le Comité s’est réuni au “Bar de la Poste” pour rechercher un garage destiné aux besoins de l’hôpital (dernière séance transcrite).

Les documents ci-dessus proviennent des Archives Départementales des A.M. : E49 - 4 H 17.

Pour clore cet épisode tragique, voici le rapport transmis au colonel Lanusse, commandant la Subdivision de Nice, et daté **du vendredi 20 octobre** :

“La situation des Sospellois est de plus en plus lamentable (bombardements des maisons, on vit dans les caves, 50 gr de pain noir par habitant, il reste 4 jours de farine ; tous les jours des volontaires, sous le couvert de la Croix Rouge vont chercher, dans les environs, des châtaignes et des pommes de terre). Le seul désinfectant qui reste est l’eau salée. Plus de médicaments. Hôpital détruit en partie.”

A.D.A.M. 162 W 14 - rapport 26 / S2

Dans la nuit du vendredi au samedi 28 octobre les Allemands quittaient Sospel en détruisant les ponts.



Le Pont-Vieux le 28 octobre (document J.P. Garacio)

La Délégation Spéciale

Sospel était libéré de ses occupants, mais le village restait maintenant sous la menace de l’artillerie allemande. Dans la journée du 28 octobre, des Sospellois en armes et brassard tricolore se sont manifestés dans les rues.

“Un Comité de Libération était constitué, sous la présidence de M. Vincent Comiti, assisté de : Louis Odru, Louis Madinier, J.B. Chiabaut, Ange Tardivo, Joseph Pellegrin, Joséphine Donato” (cf. J. Pellegrin)

Le lundi 30 octobre, le Préfet Paul Escande s’était déplacé à Sospel et, publiquement, il avait confirmé M. Comiti dans sa fonction.

M. Vincent COMITI (1888-1966) : cet ancien officier avait perdu un bras à la guerre de 1914/1918.

Avec son épouse, ils exploitaient le magasin de Tabac et Souvenirs situé à proximité de la Cabraia.

Au mois d’août, leur fils Guy avait disparu, avec deux autres Sospellois, en essayant de rejoindre le maquis de Turini.



(document E. Laveder)

Commando américain arrivant sur l’ex-passerelle pliée en son milieu (pont de la Libération)

Pour assurer la continuité de la gestion communale, M. Comiti a d’abord complété le C.L.L. avec quatre conseillers techniques. Ensuite, il a rassemblé et mis en place une **Délégation Spéciale** de 13 membres .

Voici l’extrait d’une des réunions de cette Délégation, la première qui ait été consignée au “Registre des Délibérations” :

“L’an mil neuf cent quarante quatre, le vingt neuf du mois de Novembre, la délégation spéciale de Sospel, s’est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Vincent Comiti, Président, en session ordinaire suivant convocations faites le 25 novembre 1944.

Etaient présents : Comiti Vincent, Boissier Charles, Blancardi Célestin, Chiabaut Claude, Madinier Marius, Nicolet Julien, Pastoris Julien, Macari Claude, Saretta Louis, Tardivo Ange, Vallaghé Charles, Mme Donato Joséphine, formant la majorité des membres en exercice. Absent : Gaziello Jean...”

- A l’unanimité la délégation a formé diverses commissions : Finances - Ravitaillement, Transports et Agriculture.- Reconstruction et Travaux Publics - Instruction Publique.- Santé publique et Hygiène - Fêtes et Sports.

- L’ancienne Commission Administrative de l’Hôpital a été reconduite.

- La Commission Administrative de révision des listes électorales a été mise en place.

- **Le 18 janvier 1945**, la Délégation a voté un budget additionnel pour l’année 1944.

- **Le 15 février 1945**, s’est tenue la dernière séance de la Délégation, avec un ordre du jour assez chargé.

Parmi les décisions prises ce jour là on trouvait :

Une commission paritaire pour les litiges entre propriétaires et métayers ; les traitements du secrétaire de mairie, du sergent de ville et du garde-champêtre ; le refus d’augmenter les centimes d’imposition en raison des sinistres supportés par la population ;

(suite 15/02/45) le report de l'adjudication des travaux du terrain de sport (crédits alloués en 1942) à cause du danger de tirs d'obus sur ce site exposé.

M. Andreis Raoul a été choisi comme architecte de la ville et M. R. Laugier comme architecte urbaniste.

Seuls quelques uns des membres de la Délégation avaient participé à un groupe de Résistance. Pour les autres les opinions étaient plus neutres. On peut noter les présences de M. Boissier Charles, Ingénieur T.P.E. et de M^o Julien Pastoris, ancien Maire en 1919.

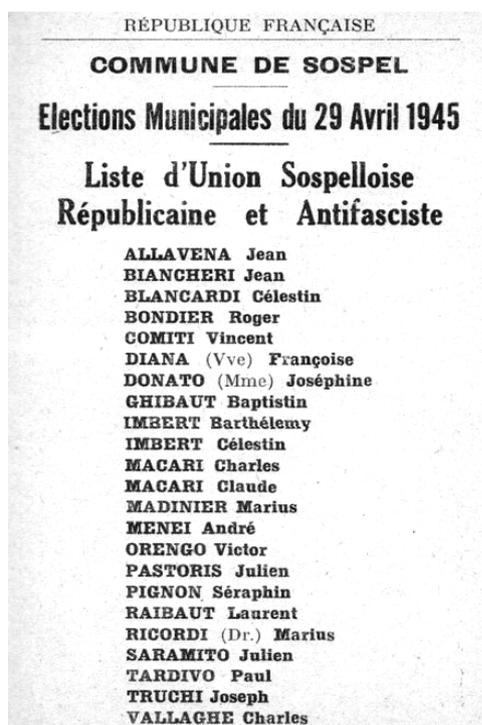
Retour au Conseil Municipal

Le 29 avril 1945 étaient organisées les premières élections municipales depuis le début de la guerre.

Malgré la part qu'avait pris le Parti Communiste Français dans la Résistance, les militants des A.M. craignaient les élections dans un département de tradition droitier. Ils recherchaient une participation dans des listes communes. Voici l'article qui a paru dans "Le Patriote" du jeudi 26 avril 1945 :

Sospel - Elections Municipales - "La guerre qui a détruit la vallée de Sospel a scellé plus que jamais l'union de tous les patriotes. Cette union, qui répond au plus pur esprit de la résistance, s'est encore manifestée ces jours-ci sous les bombardements et les attaques victorieuses de nos soldats. Le Comité Local de Libération, dont on doit louer l'activité depuis la libération, a su grouper toutes les énergies locales pour assurer rapidement la renaissance du pays".

"Conformément aux idéaux positifs du Mouvement de Libération National et du Front National une liste commune a été établie qui sur le fond appliquera les instructions du Comité National de la Résistance et sur le plan local une politique large, constructive et vraiment démocratique".



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SOSPEL

Elections Municipales du 29 Avril 1945

Liste d'Union Sospelloise
Républicaine et Antifasciste

ALLAVENA Jean
 BIANCHERI Jean
 BLANCARDI Célestin
 BONDIER Roger
 COMITI Vincent
 DIANA (Vve) Françoise
 DONATO (Mme) Joséphine
 GHIBAUT Baptistin
 IMBERT Barthélemy
 IMBERT Célestin
 MACARI Charles
 MACARI Claude
 MADINIER Marius
 MENEI André
 ORENGO Victor
 PASTORIS Julien
 PIGNON Séraphin
 RAIBAUT Laurent
 RICORDI (Dr.) Marius
 SARAMITO Julien
 TARDIVO Paul
 TRUCHI Joseph
 VALLAGHE Charles

Cette liste a été élue au premier tour, le 29 avril. Le 13 mai elle s'est réunie officiellement à la Mairie :

"Le Maire de la ville de Sospel a l'honneur d'informer le Public que le 13 mai courant à neuf heures du matin, il sera procédé dans la salle de la Mairie à l'installation du Conseil Municipal et à l'élection du Maire et de quatre adjoints.
Sospel le 9 mai 1945".

Voici la liste des vingt trois conseillers, dont sept appartenaient déjà à la Délégation* :

"Vallaghé Charles*, Madinier Marius*, Raibaut Laurent, Ghibaut Baptistin, Comiti Vincent*, Pastoris Julien*, Ricordi Marius, Imbert Célestin, Macari Charles, Allavena Jean, Orengo Victor, Biancheri Jean, Mme Donato Joséphine*, Imbert Barthélémy, Mme Diana Françoise (veuve), Menei Andrée, Macari Claude*, Pignon Séraphin, Blancardi Célestin*, Saramito Julien, Bondier Roger, Truchi Joseph, Tardivo Paul".

Comiti Vincent a été élu Maire ; Macari Charles, Madinier Marius, Ricordi Marius, Imbert Célestin ont été ses adjoints. (cf. "Registre des Délibérations")

Sospel avait perdu un quart de sa population. Avec un village à reconstruire, les Sospellois ne pouvaient se permettre des affrontements politiques. Le nouveau Conseil Municipal rassemblait quelques militants du parti communiste et un éventail d'opinions politiques, pas toujours bien affirmées, allant jusqu'au centrisme.

M. Orengo Victor avait participé au précédent Conseil et M. Tardivo Paul succédera à M. Comiti Vincent.



Avril 1945 - L'inhumation des victimes des bombardements.

— Le 26 mai 1945, le Conseil Municipal a demandé le classement de Sospel "en ville sinistrée".

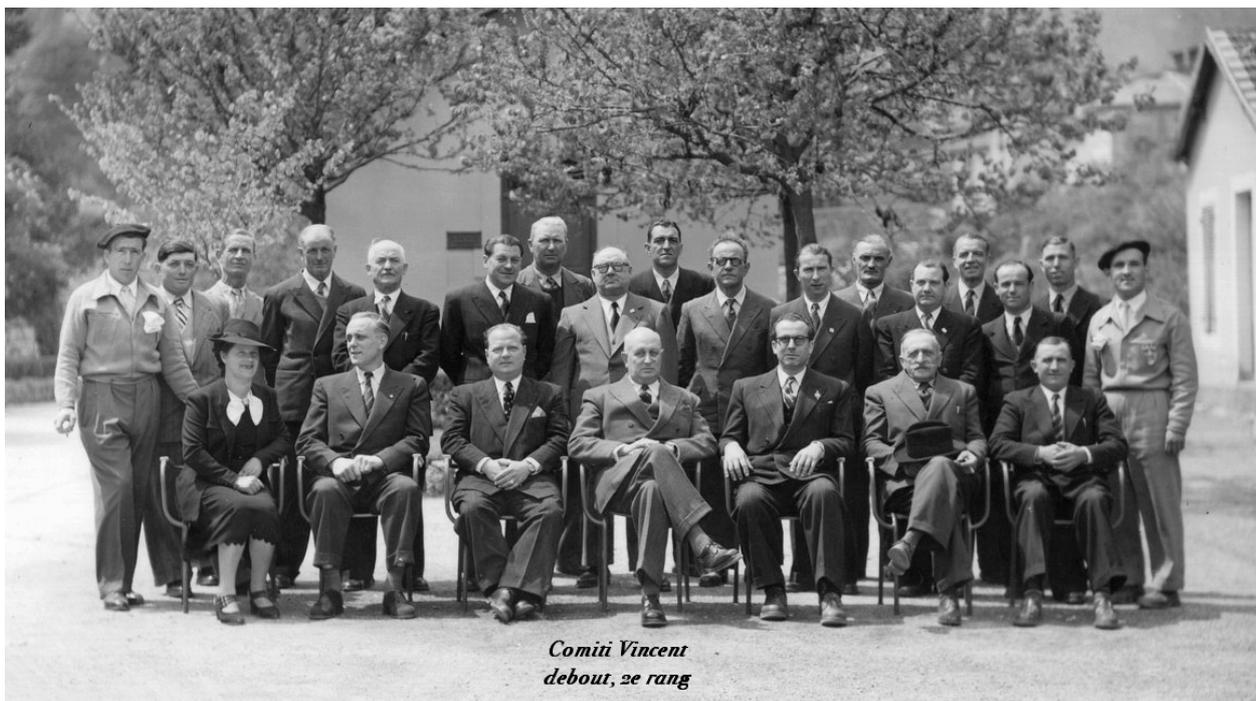
— Au mois de septembre 1945, M. Comiti Jean-Paul, membre du Parti Communiste, ancien déporté et frère du Maire en place, était élu "Conseiller Général du Canton de Sospel".

— Au mois d'avril 1949, le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées, Max Lejeune, cite "à l'ordre du Corps d'Armée" la ville de Sospel pour les épreuves subies en 1944/1945. "Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre, avec étoile de vermeil".

"Tous aux urnes Sospellois ! Soyons confiants. Sospel renâtra de ses ruines encore plus beau. Tous unis pour refaire le Pays ! Vive la France ! Vive la République ! Vive De Gaulle ! Vive Sospel !"



Des photos pour raviver les souvenirs



(Document Pierre Domerego)

Cette photo rassemble des conseillers généraux et municipaux élus à diverses périodes après la Libération.

* * *



“La Route Nationale” - En 1784, la démolition des remparts et la construction de la “Strada Reale” avait ouvert les quartiers du Trincat et de la Colla sur une voie carrossable. Après son classement en “Route Nationale n° 204” et son aménagement, au XXe siècle, les Sospellois désignaient la traversée du village sous le nom de “Route Nationale”. Officiellement, lorsque l’Etat Français avait remplacé la République, elle avait été baptisée “Avenue du Maréchal Pétain”.

La Poste s’y étant installée après 1860, des commerces et des cafés s’étaient échelonnés sur tout le côté de l’avenue. En 1938, le bureau des “Postes & Télégraphes” a été transféré sur la rive gauche de la Bévéra. Le “Chemisier Baisset” a pris sa place.

A côté, le “Café-Bar de la Poste”, appartenant à M. le Maire Domerego, a conservé cette enseigne encore pendant plus d’une décennie. A proximité de la Cabraia, le “Tabac Boglio” avait été repris par Mme Comiti, née Boglio. Face à la fontaine, Michel Albin exploitait un garage avec pompes à essence (actuelle pharmacie).



En 1940, l'ancien "Café Napoléon", à gauche de la photo, était devenu le "Bar Tout va Bien" exploité par José Cassini. Il a été démoli pour aménager le carrefour actuel.

Le rez-de-chaussée et les sous-sols de "L'Hôtel de Paris", désaffectés en 1939, ont servi d'hôpital provisoire pendant les bombardements, l'entrée étant protégée par une chicane de sacs de terre. Ensuite, l'immeuble en entier a été utilisé jusqu'à la reconstruction d'un nouvel hôpital.

Dans les années 1930, la chapelle de cet ancien collège des Pères Doctrinaires avait été convertie en cinéma : "Le Palace" (à l'emplacement de l'oculus).



Le Cercle d'Etudes vous offre, avec plaisir, ce second fascicule "d'Ou Cahegne". Ses membres ont choisi deux sujets de nature et d'époque totalement différents et espèrent ainsi satisfaire votre curiosité, en ce qui concerne le passé de Sospel. Ont participé à ce fascicule :

M. Roger Gnech a effectué les recherches historiques.

M. Georges Eberhardt ainsi que Mme Louisette Gnech ont contribué aux corrections et à la mise en pages.

M. Pierre Domerego (photos) - M. J.P. Garacio (photos) - M. Joseph Pellegrin (document).

Pour une partie des recherches concernant la période des années 1944 et 1945, la Mairie de Sospel nous a aimablement laissé consulté "Le Registre des Délibérations du Conseil Municipal".



Les prochaines réunions mensuelles du Cercle, où vous êtes cordialement invités à participer, auront lieu au "Foyer des Quatre Saisons" (avenue de la 1er D.F.L), à 18 heures 30. Elles ont été fixées aux dates suivantes :

- le mardi 12 septembre
- le mardi 10 octobre
- le mardi 14 novembre
- le mardi 12 décembre

Pour tout renseignements, s'adresser à M. Raymond MILLET. 9, av. J. Médecin - Tél : 04 93 04 01 87